

CONDITIONS GENERALES DE SELFSEVEUR, MARQUE DEPOSEE DE CMRP SARL
(Société à responsabilité limitée au capital de 72500 EUROS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles
sous le no.450 470 348 et élisant domicile en son siège social : 5 rue du chant des oiseaux 78360 Montesson.)

Les présentes Conditions Générales et les transactions entre CMRP/SELFSEVEUR et le Client sont soumises au droit français quel que soit le pays d'origine du Client.

1. Nature des services soumis aux présentes conditions.

Toutes les fournitures de biens et de prestations de services (tels que, sans caractère limitatif : réservation de noms de domaine, hébergement de sites web, location de serveurs dédiés, location de baies, mise à disposition d'outils ou de logiciels, etc.) par la marque SELFSEVEUR, propriété de CMRP SARL (ci-après dénommé « CMRP/SELFSEVEUR »), au profit des souscripteurs (ci-après « les Clients » ou « le Client »), sont soumises aux Conditions Générales ci-après exposées et entrent en vigueur à compter de la prise de commande, par le Client, qui reconnaît ainsi les accepter pleinement et sans réserve aucune. Le Client ne saurait faire valoir quelque condition que ce soit autre que les conditions présentes. Les commandes du Client ne seront réputées acceptées par CMRP/SELFSEVEUR que dans le cadre des présentes Conditions Générales de Vente.

2. Garantie de disponibilité

CMRP/SELFSEVEUR garantit la disponibilité des serveurs du Client.

6 mois d'abonnement remboursés en cas de manquement au 99,95% de disponibilité des serveurs du Client.

Le Client bénéficie du remboursement de 6 mois d'abonnement à son service chaque fois qu'il est constaté que son serveur ne satisfait au 95% de disponibilité garanti par CMRP/SELFSEVEUR. La garantie de disponibilité concerne la capacité du serveur à répondre aux requêtes PING en utilisation normale, ce qui constitue la preuve que le serveur est disponible pour le réseau internet. Pour être probants, les tests doivent être réalisés par un organisme accrédité sur une période minimum de 30 jours consécutifs avec un contrôle récurrent toutes les 15 minutes minimum. Ne sont pas concernées les périodes d'éventuelles maintenances annoncées par CMRP/SELFSEVEUR ou de défaillance matérielle grave (crash disk dur, carte réseau ou carte mère). Dans ce dernier cas la garantie subsiste moins 12 Heures d'intervention pour changer le matériel et rendre une machine neuve disponible sur le réseau en remplacement de l'ancienne.

3. Garantie de support

CMRP/SELFSEVEUR offre au client une garantie de support et s'engage à intervenir chaque fois qu'il est justifié par un fonctionnement défectueux de son matériel non imputable à la saturation du réseau de télécommunication. Les interventions n'ont lieu que pendant les heures ouvrées de CMRP/SELFSEVEUR.

Les types de panne garantis à vie.

- matériel fourni par CMRP/SELFSEVEUR (ex. serveur, disque dur, carte réseau, etc.)

Attention ! Seul le remplacement du matériel est garanti, les pertes de données sont de la responsabilité du Client qui doit procéder à des sauvegardes régulières.

CMRP/SELFSEVEUR peut mettre à la disposition du Client les espaces de sauvegarde si le client en exprime le besoin.

-organes de réseaux fournis par CMRP/SELFSEVEUR (routeurs, commutateur swithes, câbles, commutateur électrique, KVM...)

Les types de panne sous garantie de l'abonnement « infogérance serveur dédié » ou hébergement mutualisé.

- problème de configuration serveur sur toutes les ressources installées par CMRP/SELF SERVEUR
- mise à jour de sécurité sur les systèmes et ressources CMRP/SELF SERVEUR uniquement

Les origines de panne hors garantie dont les interventions sont opérées en extension de support.

- éléments logiciels installés par le client
- intrusions dans la machine par les scripts installés par le Client sur ses sites web
- erreurs liées au développement et installation du Client.

Le Client est seul responsable des composants qu'il installe et de leurs conséquences éventuelles.

- incapacité du serveur commandé par le Client à répondre à un nombre important de requêtes, la machine a ses limites techniques, il appartient au Client d'anticiper sur ses besoins techniques et la possible montée en charge de ses applications.
- ralentissement résultant d'un besoin de connectivité dépassant la bande passante souscrite.

CMRP/SELF SERVEUR garantit l'intervention de son support dans la limite de ses dispositions techniques. Toute extension au support demandée par le Client fera l'objet d'une facturation au taux horaire de 90 EUR.

4. Hébergement de sites web, location de serveurs dédiés ou baies

CMRP/SELF SERVEUR fournit au Client les codes de connexion nécessaires permettant au client de transférer ses données vers les emplacements qu'il a loué, conformément à la commande du client, à concurrence de l'emplacement disque qui lui est réservé par CMRP/SELF SERVEUR, en fonction du « Pack » choisi. CMRP/SELF SERVEUR n'est pas responsable de l'hébergement au-delà de l'emplacement maximum réservé au Client. Il est expressément spécifié que CMRP/SELF SERVEUR n'est pas tenu par une obligation de résultats mais par un engagement de moyens. Néanmoins, CMRP/SELF SERVEUR assure une disponibilité constatée de l'ordre de 99,9 % (moyenne calculée sur un an) de ses serveurs Internet et garantit au minimum les 95%. Sont exclues de ce calcul les périodes d'indisponibilité des serveurs pour cause de problèmes techniques nécessitant, hors défaillance, une maintenance régulière de CMRP/SELF SERVEUR ou toutes autres difficultés indépendantes de la volonté de CMRP/SELF SERVEUR, telles que, en particulier, la force majeure (notamment : tempêtes, tremblements de terre, défaillance du réseau public de télécommunication, réquisition des autorités publiques, défaillance de longue durée du réseau d'électricité, émeutes, guerres, grèves, indisponibilité du réseau Internet, etc.) ou la responsabilité d'un tiers ou du Client. CMRP/SELF SERVEUR se réserve la possibilité de modifier à tout moment les caractéristiques de ses infrastructures techniques et le choix de ses fournisseurs. Ces modifications permettront toutefois d'offrir des performances au moins équivalentes à celles fournies au moment de la conclusion du contrat. La responsabilité de CMRP/SELF SERVEUR est limitée aux matériels et logiciels installés sur ses serveurs par ses techniciens. Il appartient au client de s'assurer du bon fonctionnement des applications qu'il installe sur son espace d'hébergement et leurs compatibilité avec les systèmes de base installés par CMRP/SELF SERVEUR.

CMRP/SELF SERVEUR met à la disposition du Client les moyens nécessaires à ce dernier pour la sauvegarde de ses données. Celles-ci sont sous la seule responsabilité du Client, CMRP/SELF SERVEUR ne pourra être tenu pour responsable en cas de pertes pour quelque raison que ce soit.

CMRP/SELF SERVEUR garantit à vie le matériel fourni.

CMRP/SELFSEVEUR est présent dans plusieurs data-centre en France comme Paris, Marseille, Sophia-Antipolis et Lyon. En aucun cas le Client de services d'hébergement de sites internet ne peut imposer son data-centre. Il appartient à CMRP/SELFSEVEUR de choisir seul l'infrastructure ou sera hébergé le Client.

Cas particulier des DNS

CMRP/SELFSEVEUR met à la disposition du client 2 serveurs de DNS. Le client peut gérer ses propres DNS. Dans tous les cas, il appartient au client de configurer ses domaines conformément aux normes en rapport avec les serveurs DNS qu'il a choisis.

5. Réserve de noms de domaine.

CMRP/SELFSEVEUR fournit au Client les moyens d'enregistrer, de renouveler et de transférer ses noms de domaine. Il appartient au client de s'acquitter des recherches d'antériorité vis-à-vis des marques qu'il pourrait le cas échéant parasiter. Le client est seul responsable vis-à-vis des tiers en cas de litiges sur les noms qu'il réserve. En cas de résiliation de ses formules d'hébergement CMRP/SELFSEVEUR, le Client perd ses droits sur les domaines qu'il n'a pas transféré vers un autre Bureau d'Enregistrement dans les 30 jours après résiliation de son contrat avec CMRP/SELFSEVEUR. CMRP/SELFSEVEUR se réserve le droit de reprendre la propriété des domaines que le Client aurait laissés en quittant CMRP/SELFSEVEUR. De même CMRP/SELFSEVEUR sera en droit de réattribuer ses domaines à un tiers sans que le client ne puisse réclamer quelque indemnité que ce soit.

6. Responsabilité de CMRP/SELFSEVEUR

Le Client s'engage à ne rechercher la responsabilité contractuelle de CMRP/SELFSEVEUR qu'en cas de manquement grave et prouvé à l'une de ses obligations contractuelles, en vue de la réparation d'un préjudice direct. En tout état de cause, CMRP/SELFSEVEUR ne sera en aucun cas responsable de tout préjudice indirect ou immatériel, quel qu'il soit, subi éventuellement par le Client ou des tiers, et notamment de tout préjudice financier ou commercial, perte de bénéfices, perte de données, même si le prestataire a été informé de l'éventualité d'une telle perte ou d'un tel dommage.

Dans tous les cas, la responsabilité de CMRP/SELFSEVEUR sera limitée à une somme maximum équivalente à 2 mensualités des services loués par le Client, par sinistre, tous préjudices confondus.

7. Licence d'utilisation. Droit d'auteur

Par les présentes, CMRP/SELFSEVEUR concède au Client, pour la durée du contrat, une licence d'utilisation, non-exclusive et strictement personnelle, portant sur les outils ou programmes (logiciels-tiers et outils « propriétaires » CMRP/SELFSEVEUR) mis à sa disposition en application des présentes Conditions Générales. L'usage desdits éléments est limité aux stricts besoins du contrat par les utilisateurs autorisés. Sont notamment considérés comme partie intégrante du programme d'éventuels éléments visuels, comme la documentation. Par ailleurs, les conditions de licence des éditeurs de programmes, indépendants de CMRP/SELFSEVEUR, sont applicables cumulativement avec les présentes Conditions Générales, étant précisé que CMRP/SELFSEVEUR ne peut, en aucun cas, concéder au Client plus de droits que ces tiers éditeurs, ce que le Client reconnaît et accepte sans réserve.

Le Client est tenu de s'assurer que tout utilisateur des outils et programmes respecte les présentes stipulations ainsi que l'ensemble des conditions et modalités d'utilisation qui figurent dans le contrat de licence d'utilisation afférent à chacun des outils et programmes tiers loués au près de CMRP/SELFSEVEUR. CMRP/SELFSEVEUR ou les éditeurs des programmes demeurent

titulaires à titre exclusif de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle des logiciels, outils, visuel et documentations.

Quelles que soient les causes, les conditions et la forme de la fin du contrat passé avec CMRP/SELFSEVEUR, le Client s'engage à effacer tous les programmes de ses systèmes d'ordinateur et ou de serveurs. Les obligations contractuelles du Client vis-à-vis de CMRP/SELFSEVEUR existeront après la fin du contrat.

Pour tout non-respect constaté des obligations décrites aux paragraphes ci-dessus, le Client s'engage à payer immédiatement à CMRP/SELFSEVEUR une pénalité contractuelle de 2.000,00 EUR, sans préjudice de toute demande que cette dernière pourrait être fondée à former en justice par une assignation contre le Client.

8. Prix et conditions de paiement

La liste des tarifs de CMRP/SELFSEVEUR en vigueur, applicables au jour de la commande, figure sur les pages des sites web de CMRP/SELFSEVEUR. Les Client de CMRP/SELFSEVEUR sont majoritairement des entreprises soumis à la TVA, en conséquence les tarifs sont exprimés en prix hors taxes. Par principe, les tarifs de CMRP/SELFSEVEUR sont fixes. Toutefois, CMRP/SELFSEVEUR est autorisé à augmenter les prix ou à faire évoluer ses tarifs à tout moment en cours de contrat, aux fins d'actualisation de ses coûts (trafic réseaux, énergie...). CMRP/SELFSEVEUR informera le Client de l'actualisation et de son droit de s'y opposer, dans les 30 jours suivant la réception du message. La modification du tarif sera réputée acquise et applicable si, le Client ne s'y oppose pas par un écrit incluant la résiliation du contrat le liant à CMRP/SELFSEVEUR dans ledit délai.

Les tarifs des serveurs dédiés affichés sur nos sites web sont, sauf indication contraire, livrés sans licence. Ils sont installés avec un système de base (OS) standard fonctionnel et devront être personnalisés par le Client en fonction de ses propres besoins. Un nombre important de possibilité est offert quand aux systèmes additionnels. Il appartient au Client de s'assurer qu'il est en possession de licences valides acquises légalement ou à défaut les commander auprès de CMRP/SELFSEVEUR.

En cas de retard de paiement de plus de 10 jours, CMRP/SELFSEVEUR sera en droit de suspendre sans délai le ou les services du Client ainsi que ses propres clients. En cas de réouverture d'un compte suspendu, le Client sera redevable de la somme de 15 EUR de frais administratifs.

Sauf accords particuliers notifiés par écrit au Client, les prix d'abonnement à un service doivent être versés en totalité à la commande à CMRP/SELFSEVEUR. Le paiement des redevances se fait toujours en terme à échoir. Le paiement se fait par les seuls moyens proposés en ligne par CMRP/SELFSEVEUR sur ses sites web.

Aucune facture ne pourra être envoyée par courrier, e-mail, fax ou tout autre moyen. L'ensemble des éléments administratifs du Client et notamment les factures du Client est disponible et imprimable en ligne dans son espace client.

Sauf accord contraire les paiements du Client se font exclusivement par carte de crédit valide ou par prélèvement. Lors de la commande de biens et/ou services, le Client est invité à donner les informations relatives à sa carte de crédit et à actualiser ces informations après tout changement.

Le service loué par le Client ne sera activé par CMRP/SELFSEVEUR qu'après confirmation du bon encaissement de la totalité du règlement.

9. Dispositions légales sur le contenu des pages Web

Tout contenu disponible sur le ou les sites web du Client est soumis aux dispositions légales dont le Client doit s'affranchir. Le Client est seul responsable vis-à-vis des tiers et de la législation en vigueur. Il appartient au Client de se tenir informé de l'éventuelle évolution de la législation générale et particulière à son activité et à ses sites web.

CMRP/SELFSEVEUR ne fait aucune introspection sur les sites web du Client et n'a donc pas connaissance de la non-conformité éventuelle des contenus. Le Client dégage CMRP/SELFSEVEUR de toute responsabilité, il s'interdit de tout recours à son encontre et assume seul tout litige avec les tiers.

En outre, le Client s'interdit, de quelque manière que ce soit à porter atteinte à la loi, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et/ou aux droits des tiers (droit des marques, droit d'auteur, protection des bases de données etc.). Le Client s'interdit notamment de proposer des contenus à caractère pornographique, ni proposer ou laisser proposer des contenus manifestement illicites ou portant atteinte à l'ordre public (violence, incitation à la haine raciale, fourniture de produits ou services strictement prohibés sur le territoire français, etc.). En cas de non-respect de ces interdictions, le Client sera tenu au versement immédiat d'une pénalité contractuelle de 2.000,00 EUR par violation constatée, ce versement n'étant pas exclusif d'une demande de dommages et intérêts devant les autorités judiciaires compétentes. Le Client devra payer cette pénalité pour chaque violation constatée.

Le Client s'engage à garantir la sécurité de ses sites web ou de ses serveurs en location ainsi que leur contenu. CMRP/SELFSEVEUR ne sera pas responsable de la conformité légale et de la sécurité des contenus diffusés par le Client même en cas d'intrusion malveillante sur les systèmes loués au Client. Si CMRP/SELFSEVEUR constate par hasard une infraction, elle est autorisée à interrompre le Contrat du Client et de suspendre tous les services du Client sans sommation et pour une période illimitée. CMRP/SELFSEVEUR pourra notamment livrer aux instances judiciaires concernées les contenus mise en cause.

10. Obligations particulières

Le Client se doit d'organiser et de réaliser la sauvegarde de ses données entre 23h et 6h, chaque fois qu'il le juge nécessaire. Cette sauvegarde doit être enregistrée sur un support autre que ledit serveur. Le Client a l'obligation de réaliser une sauvegarde complète notamment avant que CMRP/SELFSEVEUR ne fasse des interventions sur le matériel loué par le Client.

Il n'appartient pas à CMRP/SELFSEVEUR de vérifier la compatibilité des programmes commandés par le client avec les systèmes existant sur le serveur loué par le Client. En conséquence le Client commande l'installation d'un outil ou programme en connaissance de cause. Il reconnaît notamment que des modifications même mineures peuvent rendre un programme inutilisable. CMRP/SELFSEVEUR réalise pour le compte du Client les programmes et les outils demandés mais le Client est toujours tenu de configurer et tester ledit programme fourni pour en vérifier sa conformité et sa totale compatibilité avec son environnement serveur.

CMRP/SELFSEVEUR utilise le protocole de cryptage MD5 pour sécuriser les mots de passe de l'interface du Client. Le Client s'engage à ne pas divulguer les mots de passe donnés par CMRP/SELFSEVEUR pour l'accès à son compte. Le Client se doit de modifier régulièrement ses mots de passe afin de sécuriser son compte. En cas d'utilisation frauduleuse des identifiants du Client liée à sa négligence, le Client devra s'affranchir du paiement de toutes les prestations commandées sous son identité, et s'exposera au paiement d'un éventuel préjudice et/ou dommages et intérêts qui pourraient être éventuellement demandés par CMRP/SELFSEVEUR ou par un tiers intéressé.

Le Client s'engage à relever la boîte aux lettres électronique qu'il a définie sur son compte CMRP/SELFserveur, au moins une fois par semaine. CMRP/SELFserveur n'utilisera que ce moyen de communication pour alerter le Client sur tous les événements le concernant (facturation, paiement, renouvellement de domaine, maintenance, coupures techniques ou administratives...).

Le catalogue général CMRP/SELFserveur présente des produits avec des tarifs calculés sur une utilisation normale du réseau. Le Client s'engage ne pas créer une charge exceptionnelle des réseaux, en hébergeant sur les serveurs des sites de streaming de chat ou tout autre application connue pour ses besoins exceptionnels en ressources réseau sans avoir prévenu par avance CMRP/SELFserveur. En cas de non respect de la part du Client de cet engagement CMRP/SELFserveur pourra sans préavis couper les sites web litigieux sans préavis et sans que le Client ne puisse réclamer aucune indemnité éventuelle. CMRP/SELFserveur s'engage à étudier toute situation complexe et à proposer au Client une solution technique et financière tenant compte du caractère exceptionnel de son trafic.

Le Client s'engage à ne pas héberger ou diffuser illégalement quelque élément que ce soit protégé au titre du droit d'auteur ou des droits voisins. Les serveurs de « peer-to-peer » ou de plates-formes de téléchargement, la diffusion en streaming pouvant mettre à disposition de tiers de manière illicite sont également interdits. Chaque infraction constatée fera l'objet d'une fermeture immédiate du service. Le Client s'engage à payer une indemnité de 3000 euros à CMRP/SELFserveur pour chaque infraction constatée et s'expose à ce qu'une plainte soit diligentée contre lui par le service juridique de CMRP/SELFserveur.

Le Client s'engage à ne rien faire qui pourrait restreindre ou empêcher qui que ce soit de bénéficier d'Internet. Il ne doit pas davantage utiliser son serveur en relais de messages électroniques. Le Client doit s'assurer de ne diffuser aucun virus ou tout autre logiciel dangereux, ou d'être à l'origine ou associé aux attaques en déni de service ciblant tout autre service internet.

Afin de garantir la qualité et la sécurité de l'Internet comme de ses services, CMRP/SELFserveur est autorisé à surveiller temporairement l'utilisation des services par le Client et prendre les mesures décrites dans les présentes Conditions Générales. Le Client sera pleinement responsable des dommages subis de ce fait par lui-même, CMRP/SELFserveur ou tout autre tiers.

11. Acceptation, Résiliation

Le contrat est réputé conclu à la date d'exécution de ladite commande par CMRP/SELFserveur.

Le contrat est conclu pour une durée indéterminée et peut être résilié à tout moment.

Le contrat peut être résilié à tout moment par chacune des parties, sans indication de motif, sous réserve d'une notification écrite par lettre recommandée avec A.R. Le délai minimum de préavis est la fin du mois consécutif à la demande de résiliation.

Sauf exception CMRP/SELFserveur ne facturera pas au Client les frais d'installation de ses matériels, de même les logiciels commandés sont achetés et payés par avance par CMRP/SELFserveur pour le compte du Client. C'est pourquoi en cas de résiliation à l'initiative du Client dans la première année d'exploitation, le Client sera redevable d'une indemnité de rupture de contrat liée aux charges d'installation engagées pour le compte du Client et considérées comme non amorties par CMRP/SELFserveur. Cette indemnité est calculée sur la base des échéances normalement dues jusqu'au terme des 12 premiers mois. Cette disposition permet à CMRP/SELFserveur de garantir une aide concrète à l'installation et au paramétrage technique des machines louées par le Client. En passant sa commande, le Client bénéficie de la tarification

mensuelle applicable, destinée à lisser ses coûts de location. En contrepartie le Client s'engage sans dérogation aucune à respecter le délai minimum précité pour la résiliation éventuelle de son contrat.

CMRP/SELFserveur pourra interrompre l'accès aux services et/ou résilier le contrat de plein droit et avec effet immédiat sans mise en demeure préalable et sans préavis, du fait d'un manquement grave du Client aux présentes Conditions Générales de Vente, notamment en cas de :

- retard dans le paiement des sommes dues par le Client en application de l'article ci-après, qui serait supérieur à dix (10) jours,
- plainte sérieuse d'un tiers soupçonnant un caractère illégal ou litigieux (d'une partie) du contenu hébergé par le Client,
- plainte sérieuse d'acteur du réseau internet désignant le matériel du Client comme source de perturbations réseaux (spam, attaques réseaux...)
- plainte sérieuse sur l'usage d'un nom de domaine enregistré par le Client,

CMRP/SELFserveur est autorisé à bloquer le nom de domaine et à interrompre l'accès au service et/ou résilier le contrat dans les conditions de l'article des Conditions Générales de Vente.

A l'expiration du contrat objet des présentes, CMRP/SELFserveur est autorisé à libérer le nom de domaine ou à le transférer vers un autre Client en cas d'abandon de la part du Client. Tous les droits du Client sur le nom de domaine expireront au plus tard au moment de la libération du nom de domaine ou du contrat d'hébergement si le Client ne fait pas la demande expresse de récupération de ce domaine.

A l'expiration du contrat objet des présentes, CMRP/SELFserveur effectuera un formatage des disques antérieurement attribués au Client, entraînant la destruction des données. Le Client se doit de faire part de son souhait de l'éventuelle récupération de ses données avant la fin de son contrat ou du préavis (en cas de résiliation) et donc dudit formatage. Aucune demande intervenant après le formatage ne pourra être traitée. Par ailleurs, le Client s'interdit de réclamer quelque indemnité que ce soit à CMRP/SELFserveur du fait qu'il est seul responsable de ses sauvegardes comme stipulé à l'article 4.

12. Clause de confidentialité

Elle régit l'utilisation de toutes les données personnelles recueillies par CMRP/SELFserveur. En utilisant les sites de CMRP/SELFserveur, l'internaute en général et le Client en particulier acceptent l'utilisation de ses données personnelles conformément aux présentes conditions.

CMRP/SELFserveur met tout en œuvre pour sécuriser les informations personnelles du Client. Ces données sont protégées sur des serveurs hautement sécurisés. Le Client communique toujours en connexion cryptée SSL sur les sites de CMRP/SELFserveur.

Au moment de sa commande, le Client fournit à CMRP/SELFserveur des informations personnelles aux fins d'identification, comme adresse électronique, nom, adresse personnelle ou professionnelle...

Les informations Client archivées par CMRP/SELFserveur sont considérées comme sensibles et ne seront utilisées que pour les besoins de fonctionnement de CMRP/SELFserveur et dans le cadre des relations commerciales entre CMRP/SELFserveur et son Client. Ces données pourront être partagées par tous les services de CMRP/SELFserveur.

CMRP/SELFserveur utilise les informations personnelles recueillies sur ses sites web pour gérer les commandes du Client et lui fournir les services commandés. CMRP/SELFserveur pourra utiliser ces informations en vue d'améliorer la relation commerciale avec le Client, envoi de questionnaire de satisfaction, découverte de nouveaux produits.

CMRP/SELFERVEUR pourra transmettre les informations personnelles du Client sans préavis, en cas de demande légale, ou si elle estime la divulgation nécessaire aux fins de défense des droits CMRP/SELFERVEUR.

CMRP/SELFERVEUR sera autorisé à communiquer à des partenaires particuliers qui proposent des services complémentaires. CMRP/SELFERVEUR ne loue pas et ne vend pas ses fichiers clients à des sociétés tiers.

13. Dispositions générales

Le Client s'engage à informer CMRP/SELFERVEUR immédiatement de tout changement le concernant.

CMRP/SELFERVEUR se réserve, le cas échéant, la possibilité de déplacer physiquement ses serveurs, de changer les adresses IP des machines sans que le Client ne puisse s'y opposer.

Le Client adhère définitivement aux présentes conditions générales.

CMRP/SELFERVEUR pourra céder les contrats passés avec le Client à toute autre entreprise sans contestation possible du Client. Dans ce dernier cas le Client accepte le transfert des présentes conditions au bénéfice du nouveau cessionnaire.

Toute modification, tout complément ainsi que toute suppression partielle ou totale des Conditions Générales de Vente ne peuvent se faire sans un écrit.

Clause d'attribution de compétence :

Toutes les contestations relatives au présent contrat seront soumises au tribunal de Montargis (45).